

## CNW CODE 01+ HEBDOS RÉGIONAUX POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Sauvez la magie des fêtes Empêchez un proche de boire et conduire

**Québec, le 23 novembre 2017.** – La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) lance une nouvelle campagne contre l'alcool au volant qui met en scène les personnages du temps des fêtes. Père Noël, Mère Noël, les lutins et la fée des étoiles sont en vedette dans cette campagne qui incite la population à intervenir auprès d'un proche qui a consommé de l'alcool afin de l'empêcher de conduire.

Sur le thème « Sauvez la magie des fêtes. Empêchez un proche de boire et conduire », la campagne se tiendra du 27 novembre au 31 décembre 2017. Les messages seront diffusés à la télévision, sur le Web et dans les médias sociaux.

Les messages vidéo sont disponibles sur la [chaîne YouTube de la SAAQ](#).

Pour leur part, du 30 novembre 2017 au 3 janvier 2018, les organisations policières et les contrôleurs routiers de la SAAQ mèneront l'Opération VACCIN, au cours de laquelle ils assureront une surveillance accrue et des contrôles routiers intensifs en matière d'alcool et de drogue au volant.

#### Citations :

« La période des fêtes est généralement synonyme de réjouissances et de moments de qualité passés en famille. Malheureusement, chaque année, des accidents de la route causés par l'alcool viennent assombrir la magie des fêtes. J'invite toute la population à faire preuve de prudence dans ses déplacements et à intervenir pour éviter qu'un proche ne prenne le volant s'il n'est pas en état de le faire. »

*André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*

« Compte tenu des nombreuses solutions de rechange qui existent, il n'y a aucune excuse pour laisser un proche conduire avec les facultés affaiblies. On peut appeler un taxi ou un service de raccompagnement comme l'Opération Nez rouge, offrir l'hospitalité ou être conducteur désigné. Intervenir auprès d'un proche, c'est lui démontrer qu'on tient à lui. »

*Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction de la SAAQ*

#### Faits saillants :

- L'alcool au volant demeure l'une des principales causes d'accident au Québec.
- De 2011 à 2015, chaque année, les accidents dus à l'alcool ont causé en moyenne 130 décès (32 %), 310 blessés graves (18 %) et 1 800 blessés légers (5 %).
- L'entourage des conducteurs fait partie de la solution en matière d'alcool au volant. Les amis, les membres de la famille ou les collègues peuvent jouer un rôle important en intervenant pour empêcher un proche de conduire avec les facultés affaiblies.

- Il existe plusieurs solutions pour empêcher un proche de conduire avec les facultés affaiblies :
  - Offrir l'hospitalité
  - Être conducteur désigné
  - Appeler un service de raccompagnement
  - Payer le taxi
  - Prendre les clés
  - Insister en groupe
- En plus de causer des accidents graves, l'alcool au volant a des conséquences légales et financières importantes pour le conducteur (suspension de permis, casier judiciaire, amende, antidémarrreur éthylométrique, etc.).

**Liens connexes :**

[Responsabilités et solutions intelligentes](#)



– 30 –

**Source :**

[saaq.gouv.qc.ca](http://saaq.gouv.qc.ca)

Adresse exclusive pour les médias :

[saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse/](http://saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse/)

**Pour information :**

Relationnistes auprès des médias

Tél. : 418 528-4894

Sans frais : 1 866 238-4541